



## Agenda

## Vendredi 11 janvier

-12h30 : vœux du chancelier **Xavier DARCOS** (hall de l'auditorium).

## Lundi 14 janvier

-15h : Lecture de la notice sur la vie et les travaux de **Pierre BAUCHET** par **Pierre-André CHIAPPORI** (sous la Coupole, en habit ; sur invitation pour le public).

## Lundi 21 janvier

-9h-12h : conférence du groupe JPA sur la loi de Finances 2019, avec **Michel PÉBEREAU** (grande salle des séances).

-15h : **Laurent STEFANINI**, délégué permanent de la France auprès de l'Unesco, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques : « *La Corse en France : 250 ans d'adhésion consentie* ».

-17h : commission du règlement intérieur de l'Académie (ouverte à tous les académiciens intéressés).

## Lundi 28 janvier

-11h30 : signature de la convention de la Fondation pour l'humanisme numérique.

-15h : **Nicolas ROCHE**, directeur des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement au ministère des Affaires étrangères : « *Les questions morales et philosophiques soulevées par la stratégie de dissuasion nucléaire.* »

-17h : Comité secret.



## Séance du lundi 7 janvier

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 17 décembre, **François d'Orcival** a cédé la présidence de l'Académie à **Georges-Henri Soutou**. Celui-ci a brièvement rendu hommage à son prédécesseur, avant d'appeler le vice-président **Pierre Delvolvé** à prendre place à ses côtés.

Un ouvrage a été déposé sur le bureau de l'Académie, celui d'Adam Tooze, *Crashed. Comment une décennie de crise financière a changé le monde* (Paris, Belles Lettres, 2018, 768 p.), présenté par le président.

Celui-ci a ensuite cédé la parole à son confrère **Gilbert Guillaume** qui a lu, au nom de la section Législation, droit public et jurisprudence, le calendrier d'élection au fauteuil de **Prosper Weil** (décédé le 3 octobre 2018), dont la vacance a été proclamée ce jour. La clôture des candidatures a été fixée au 11 février. L'élection en séance publique se tiendra le 18 mars prochain.

Le président a alors introduit le thème des travaux de l'Académie en 2019, « L'action extérieure de la France », dont il a précisé le sens et la portée : une « réflexion sur l'organisation et l'action des pouvoirs publics dans le domaine de la politique extérieure de notre pays ». Sans ignorer le poids croissant d'acteurs supranationaux ou non gouvernementaux, ni négliger les grandes tendances structurelles et les aléas conjoncturels (tel le Brexit) le programme s'attachera à examiner les modes d'intervention de la France dans la marche du monde contemporain, à un moment où la décomposition du système international enfanté sur les décombres de la guerre froide appelle à une révision des principes comme des moyens de cette action.

C'est ce contexte qu'a précisément exploré la communication inaugurale de l'année, confiée à **Jean-David Levitte**, sous le titre « Avec la fin de quatre siècles de domination occidentale, quel sera l'ordre du monde au XXI<sup>e</sup> siècle ? » L'académicien est revenu sur les différentes crises qui depuis quarante ans ont périodiquement déstabilisé les grands équilibres internationaux. Il a notamment mis en évidence le processus de « désoccidentalisation » actuellement à l'œuvre. Bénéficiaires de la mondialisation et de l'économie de marché, les pays émergents sont désormais en état de récuser les valeurs qui depuis quatre siècles fondaient un ordre occidental du monde, au profit de celles héritées de leurs propres cultures. La planète est entrée dans une configuration multipolaire, aux règles du jeu contestées. Le retrait américain des affaires du monde, amorcé sous la présidence de Barack Obama, s'est accéléré avec Donald Trump, qui conçoit le multilatéralisme et les organisations internationales comme autant d'entraves à sa politique de puissance. Cette dernière vise, entre autres, à contrer la fulgurante ascension de la Chine, au moment où celle-ci renoue avec la « vision suzeraine » millénaire de son destin. Le risque est que cette compétition, qui embrasse aussi bien les champs géostratégique que technologique ou économique, débouche sur un affrontement ouvert, ou à tout le moins sur une économie mondiale déchirée entre deux pôles rivaux.

S'il ne faut pas exclure un retour des États-Unis à des dispositions plus conciliantes, la situation exige, selon J.-D. Levitte, que la France et l'Union européenne prennent leurs responsabilités dans la préservation d'un ordre mondial fondé sur leurs valeurs. L'Union européenne, sur ce plan, ne manque pas d'atouts. Sa puissance économique (un marché intégré de 500 millions de consommateurs) fait d'elle un « empire des normes » à même de faire respecter ses règles commerciales, y compris par les GAFAs. Elle ne pourra toutefois être crédible sans apporter de réponse aux crises qui la menacent à sa périphérie, à commencer par la maîtrise des flux migratoires. De sa capacité à s'imposer comme un acteur complet sur la scène internationale dépendra en grande partie l'ordre mondial à venir.

À l'issue de sa communication, **Jean-David Levitte** a répondu aux questions et observations que lui ont adressées **François d'Orcival**, **Yvon Gattaz**, **Pierre Delvolvé**, **Alain Besançon**, **Jean-Claude Trichet**, **Laurent Stefanini**, **Bernard Bourgeois**, **Marianne Bastid-Bruguière**, **Gilbert Guillaume**, **Jean-Claude Casanova** et **Mireille Delmas-Marty**.

## Distinctions

Par un décret du 31 décembre, **Xavier Darcos** a été élevé à la dignité de grand officier dans l'ordre de la Légion d'honneur. **Daniel Andler** a été nommé chevalier dans le même ordre par un décret du même jour.

### Dans la presse et sur les ondes

- « Pour la Charte d'indépendance » : dans une tribune pour le quotidien suisse *Le Temps* (17 décembre), **Mireille Delmas-Marty** appelle à tirer toutes les conséquences de la notion d'interdépendance, reconnue juridiquement depuis le Sommet de Rio en 1992. Elle doit être entendue comme s'appliquant aux sociétés humaines, mais aussi vis-à-vis des générations futures et des vivants non humains : « Les humains ne sont pas les propriétaires de la nature mais des composantes de l'écosystème. » Mireille Delmas-Marty dégage trois principes d'action dans ce sens : « Préserver les différences », « Promouvoir des solidarités » et « Répartir les responsabilités ». Elle a également répondu aux questions de Marie Chaudey pour *lavie.fr* (19 décembre) à propos du principe d'hospitalité universelle, qu'elle invite à considérer « comme une sorte de métaprinциpe juridique universel, à distinguer de l'hospitalité éthique et anthropologique ». Elle propose son intégration dans le préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ou à défaut de le traduire sous la forme d'objectifs communs et de critères d'appréciation. Cette inscription dans un cadre juridique est nécessaire pour qu'il devienne un droit opposable aux États, et permettre le passage de « souverainetés solitaires » à des « souverainetés solidaires ».

- **Jean-Claude Trichet** était l'invité de David Jacquot le 19 décembre sur Écorama-Boursorama, pour un tour d'horizon de l'actualité économique et financière des dernières semaines (<https://www.boursorama.com/videos/actualites/le-role-d-une-banque-centrale-n-est-pas-de-garantir-la-stabilite-des-marches-actions-selon-jean-claude-trichet-9d1433f4492b64d2e03eed7deaced30>).

- « Une promesse d'avenir » : **Haïm Korsia** fait partie des personnalités sollicitées par *Valeurs actuelles* pour témoigner de ce que représente pour eux la fête de Noël (20 décembre). « La naissance d'un enfant, remarque le grand rabbin de France, est toujours source de bonheur, une promesse d'avenir, de possibles immenses, et, le plus souvent, la démonstration la plus aboutie de l'amour humain. En célébrant chaque année le 25 décembre la naissance de Jésus dans l'allégresse, les chrétiens magnifient cette joie terrestre en la transformant en espérance. »

- « Un million et demi de jeunes sans formation, stage ni emploi ! », tribune d'**Yvon Gattaz** dans *Le Figaro* (31 décembre). Le fondateur et président de l'association Jeunesse et Entreprises se demande comment résoudre l'« équation aux facteurs multiples » de l'emploi, en particulier l'emploi des jeunes. « S'il n'y a pas de panacée, rappelle-t-il, les remèdes partiels pour l'emploi sont connus. Ils ont été vérifiés dans plusieurs pays à faible taux de chômage : formations à améliorer et à multiplier, flexibilité de l'emploi, mobilité des employés. » Mais « la priorité totale que représente l'emploi réclame un courage exceptionnel », et pas seulement en France. « Sinon, viendra un jour où les sans-emploi seront plus nombreux que les employés et ils se révolteront. La bombe est déjà allumée mais on ne connaît pas la longueur de la mèche. [...] Un jour ou l'autre, l'emploi et le désemploi partageront le monde. L'emploi et particulièrement l'emploi des jeunes risquent d'être l'ultime défi du XXI<sup>e</sup> siècle. »

### À lire

- **Bernard Bourgeois** publie chez Vrin *Sur l'histoire ou le politique* (« Bibliothèque d'histoire de la philosophie », 2018, 432 p.) « La tâche politique fondamentale du jour n'est [...] plus celle de la solution du problème de la politique, mais celle de la solution politique de problèmes dont les plus urgents et les plus graves ne sont pas, en leur contenu, de nature politique. C'est là dire que, s'il faut repolitiser le politique et sa mise en oeuvre dans la politique comme activité *sui generis* ou en sa forme propre, il faut tout autant dépolitiser le contenu ou l'objet réel de celle-ci » (extrait de la présentation par l'éditeur).

- Le même éditeur propose une traduction de l'essai de **Thomas Nagel** *L'esprit et le cosmos. Pourquoi la conception matérialiste néo-darwinienne de la nature est très probablement fautive* (Vrin, « Bibliothèque des textes philosophiques », 2018, 192 p., trad. François Loth et Dominique Berlioz). « Une conception cosmologique du tout qui ne prend pas en compte l'esprit, la conscience, la connaissance et la valeur est engagée dans une impasse ». Athée revendiqué, Thomas Nagel n'en plaide pas moins pour « une alternative au réductionnisme physico-chimique dominant », seule à même « d'accéder à une véritable intelligibilité du monde et de la vie ».

### À noter

- **Jacques de Larosière** était à Belfort le 18 décembre, à l'invitation du Mouvement européen pour la France, afin de participer à une conférence-débat sur le thème : « L'Union monétaire européenne : des déséquilibres qui s'aggravent ? » La disparité initiale entre les États membres s'est en effet compliquée, juge l'ancien gouverneur de la Banque de France, de divergences favorisées par le fonctionnement même de l'Union monétaire, dont on n'a pas voulu faire un instrument d'égalisation. La crise a entraîné, depuis le début des années 2010, un effort d'harmonisation de la part des pays d'Europe du Sud, toutefois menacé aujourd'hui par l'excédent courant allemand. J. de Larosière propose deux pistes pour parvenir à davantage de cohésion : favoriser une mobilité réelle des capitaux à l'intérieur de la zone euro, de sorte que l'épargne des pays du Nord se traduise en investissements dans les pays du Sud, et mettre en place un budget de la zone euro afin de disposer de dispositifs de solidarité additionnels. « Le problème n'est pas de supprimer les hétérogénéités (avoir 27 petites Allemagnes), mais d'en corriger les effets néfastes. » Texte à lire sur la page d'académicien de Jacques de Larosière : <https://academiesciencesmoralesetpolitiques.fr/membres-titulaires/section-vi-section-generale/jacques-de-larosiere-de-champfeu/>.